

Délibération
n°2023.081

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à 18 heures et 30 minutes
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY Jean-
Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte,
TOUZERY Jean-Pierre, THOMAS Corinne

Absent avec procuration : /

Objet :

Département du Cher
Demande de subvention
pour la mémoire des
Silos

Absente excusée : SENOTIER Sandrine

Absent non excusé : /

Secrétaire : TOUZERY Jean-Pierre

La destruction des silos est un projet fort soutenu par les élus de Saint-Satur, mené par la coopérative agricole et agroalimentaire Axéréal, en collaboration avec l'établissement public Voies Navigables de France. Les premières démolitions ont débuté en octobre 2023 et se poursuivent jusqu'en juin 2024.

La commune de Saint-Satur a souhaité s'engager dans un travail de mémoire collective de cet ensemble agroalimentaire monumental. Les objectifs du travail de mémoire permettront :

- D'effectuer un travail de mémoire rétrospectif et prospectif des silos.
- D'utiliser le travail de mémoire pour présenter à la population la nouvelle vocation du site désaffecté des silos (enjeu paysager et loisirs).
- Par le travail de mémoire des silos et du canal (de l'agriculture à l'activité marinière), renforcer le lien entre le centre-bourg et Saint-Thibault.

La commune a fait appel au cercle historique de Sancerre, aux habitants pour la collecte de souvenirs, d'images, de plans, à un vidéaste et un photographe. Les archives du Département et le pôle Ciclic (archives locales) sont sollicitées.

La restitution des travaux de mémoire sera proposée à partir d'un documentaire de 26 à 30 minutes et d'un reportage photographique. Le cercle historique de Sancerre proposera une conférence sur la transformation de l'agriculture, de son paysage et du canal latéral de la Loire. Le documentaire sera proposé à l'issue de la conférence.

Un hors-série est en discussion, en partenariat de Centre France afin d'effectuer une restitution du travail de collecte réalisé.

Le coût de l'opération est estimé à :

Frais de déplacement Cercle des historiens du Sancerrois	500 €
Photographe	2750 €
Vidéaste	8667 €
Ecran LED mobile tactile exposition interactif	1933 €
Doublage et interviews	1000 €
Panneaux Dibon	500 €
Hors-série (500 exemplaires)	2 850 €
Total :	18 200 €

Le Plan de financement envisagé de l'opération est le suivant :

Financier	Taux de subvention	Montant
Région (PACT)	31 %	5 700 €
Conseil Départemental	26 %	4 750 €
Communauté de Communes	16 %	3 000 €
Commune	26 %	4 750 €

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ARRETE les modalités de financement pour la mémoire des silos telles que présentées ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Cher et des autres organismes.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 06 décembre 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, TOUZERY Jean-Pierre

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 06 décembre 2023



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean-Pierre Touzery, the Secretary.

